

19 mars 2015

L'évaluation municipale : vos recours

Article d'un partenaire de
Protégez-Vous.ca

Par: Ordre des évaluateurs agréés du Québec , partenaire de Protégez-Vous.ca | Mise en ligne : 13 février 2015



Photo: Shutterstock

L'évaluateur agréé a effectué une analyse objective et scientifique de l'ensemble des propriétés de votre secteur. La valeur vous surprend?

Posez-vous trois questions :

- Si ma propriété avait été mise en vente à la date du marché indiquée sur le compte de taxes que je viens de recevoir, aurais-je pu trouver un acheteur pour cette même valeur ou une valeur plus élevée?
- Est-ce qu'il y a eu des changements importants sur ma propriété qui pourraient influencer sa valeur et dont ma municipalité n'a pas été informée?
- En regardant les dernières transactions, est-ce que le marché immobilier de mon secteur est à la hausse?

Si la réponse est non à ces questions, il y a lieu de s'interroger. Avant toute démarche, l'Ordre suggère d'appeler l'évaluateur de votre municipalité pour faire part de vos arguments et échanger sur le dossier.

Et si je ne suis toujours pas d'accord?

La demande de révision est le moyen formel par lequel la Loi sur la fiscalité municipale permet au propriétaire d'intervenir pour faire corriger une inscription au rôle d'évaluation foncière qu'il juge erronée. Vous pouvez vérifier les délais à l'endos de votre compte de taxe ou auprès de votre municipalité.

L'évaluation municipale est un processus rigoureux, équitable, impartial et transparent. Comme citoyen, vous avez des recours. N'hésitez pas à les faire valoir!

Pour en savoir plus sur l'Ordre des évaluateurs agréés, visitez notre site web.

Ordre des évaluateurs agréés du Québec



Notre mission :

En matière d'immobilier, il existe un professionnel dont la mission est de formuler une opinion objective sur la valeur d'un bien ou d'un droit, à une date donnée. La mission de l'Ordre des évaluateurs agréés est de protéger l'intérêt du public en garantissant la qualité des actes professionnels posés par ses 1050 membres.

Ordre des évaluateurs agréés du Québec